

## COMMUNE DE STE GEMMES LE ROBERT

Nombre de membres dont le conseil municipal est composé : 14

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers qui assistaient à la séance : 13

# PROCÈS - VERBAL

De la réunion du Conseil Municipal

Du 19 janvier 2016

Le 19 janvier 2016, à 20 heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 13 janvier 2016, se sont réunis à la Mairie de Sainte Gemmes le Robert, sous la présidence de Monsieur André BOISBOUVIER, Maire.

PRESENTS : MM André BOISBOUVIER, Bernard MOULLÉ, Régis BLANCHARD, Thierry HEURTAULT, Mme Cécile CLÉMENT, MM. Julien DELCOUR, Sébastien MAZURIER, Yoann RENARD Mmes Séverine DURET, Valérie MÉZIÈRE, M. Daniel ANGOT, Mmes Séverine CHÉRAULT et Marie GIRARD.

ABSENTS EXCUSÉS : Mr Eric LEBLANC

Le Conseil Municipal a désigné, Madame Cécile CLÉMENT, secrétaire de séance.

.....  
**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ANNEE 2016**

Après propositions et échanges, le Conseil Municipal a défini les grandes lignes pour le programme d'investissement pour l'année 2016.

Ces travaux seront effectués en fonction du budget :

### **Travaux au cimetière communal**

Reprise des concessions	Ets Mélanger
Réfection de la chapelle	Ets Vannier
Réfection du vitrail	Ets Barthe Bordereau
Nettoyage extérieur	Ets Mélanger

### **Clôture entre le terrain communal et l'Ecole privée Abbé Angot**

Création d'une clôture	Entreprise Mordret
Pose de clôture	Entreprise Au cœur des Jardins

### **Rénovation toiture du préau de l'école publique du Rochard**

### **Travaux voirie et régularisation chemins**

Chemin de Poillé  
Chemin de L'angottière  
Chemin de Longuelaine  
Chemin de la Herveillère  
Chemin qui dessert la propriété de Mr Mme Mézière (la Robicherie)  
Point à temps

### **Travaux PMR pour l'église**

### **Réhabilitation de l'ensemble mairie**

Honoraire Maître d'œuvre	Ets Sourty Pierre
Travaux	

### **Etude pour l'aménagement « Sécurité Voirie et Embellissement »**

### **DIVERS**

Viabilité Zone Artisanale des Ormes pour entreprise Charpente et Couverture du Rochard  
Remplacement véhicule Trafic

## **Travaux viabilités lotissement 9 rue des Dolmens**

Réseaux EU, EP, AEP

Entreprise Chapron

Réseaux Eau Potable

Entreprise Santerne

Réseaux électriques

Entreprise Santerne

Honoraires maîtrise d'œuvre

Cabinet Zuber

## **MISSION MAITRE D'ŒUVRE POUR REHABILITATION DE LA MAIRIE : AVENANT**

Faisant suite à la réunion du 5 janvier 2016 où il a été approuvé le projet définitif de la réhabilitation de la mairie, Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal l'avenant n° 1 au contrat de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la mairie d'un montant définitif de 10 200 € HT soit 12 070 € TTC.

Après en avoir délibération, le conseil municipal, autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer cet avenant pour un montant définitif de 10 200 € HT.

## **DELIBERATION FIXANT LE TAUX DE PROMOTION POUR L'AVANCEMENT DE GRADE DES FONCTIONNAIRES DE LA COLLECTIVITE**

Le conseil municipal,

Vu l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, modifié par la loi 2007-209 du 19 février 2007,

Considérant l'avis émis par le comité technique paritaire le 24 mars 2016,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer le taux de promotion à appliquer sur l'effectif des agents promouvables pour l'avancement de grade dans les cadres d'emplois concernés de la collectivité,

décide à l'unanimité :

### **Article 1** : Fixation des taux de promotion

Les taux de promotion, pour chaque grade concerné, sont fixés selon le tableau ci-dessous

<b>Cadre d'emplois</b>	<b>Grade d'avancement</b>	<b>Ratio (1)</b>
<b>Adjoints techniques territoriaux</b>	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %
<b>Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles</b>	ATSEM principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %

### **Article 2** : Evolution des taux

Les taux ci-dessus pourront être modifiés, en tant que de besoin, par nouvelle délibération.

### **Article 3** : Exécution

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

## **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS VOIRIE, TRAVAUX, AFFAIRES SCOLAIRES-CANTINE**

### **Commission travaux** :

Monsieur Blanchard Régis présente sur diaporama sur l'avancement des travaux qui sont en cours au lotissement 9 rue des Dolmens.

## **QUESTIONS DIVERSES**

## **RÉHABILITATION DE LA MAIRIE : RÉACTUALISATION ÉTUDE THERMIQUE AVANT ET APRÈS TRAVAUX**

Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise LCA concernant la réactualisation de l'étude thermique avant et après travaux pour la rénovation de la mairie d'un montant de 350 € HT. Cette étude est nécessaire pour la demande de subvention qui sera sollicitée au conseil régional.

Après délibération, le conseil municipal accepte ce devis d'un montant de 350 € HT et autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer ce devis.

#### **PO'AIM : DEMANDE ACHAT ANCIENNE SCENE**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association PO'AIM qui désire acquérir l'ancienne scène de la commune. Après délibération et concertation, les membres du conseil municipal donnent un avis favorable à cette demande et décident de céder l'ancienne scène communale gratuitement à l'association PO'AIM, la livraison sera à leur charge.

#### **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une déclaration d'intention d'aliéner a été déposée en Mairie.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 5 septembre 2002 et en application de la loi L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire de Sainte Gemmes le Robert a renoncé au droit de préemption urbain sur les biens faisant objet des déclarations d'intention d'aliéner.

Références cadastrales :

section I n° 147, 148, 626, 153, 152 et 627

Le Conseil Municipal en prend acte.

Pour information, Monsieur le Maire remet à chaque conseiller :

- Calendrier des manifestations 2016

\*\*\*\*\*

**DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :**  
**mardi 23 février 2016 à 20 H 00.**